



Comité Bouliste Départemental du Puy de Dôme

Boulodrome Municipal

194 Boulevard Etienne Clémentel
63100 CLERMONT-FERRAND

COMMISSION ARBITRAGE

COMPTE RENDU DE REUNION DU 13/09/2023 - 18H00

Présents : Didier GUILLAUME, Jean-Marc NOVE, Jacky MARQUET, Sabine ROURE

Excusés : Pierre PAULHIAC, Ben ALASSANI, Dominique AUDIN,

L'Ordre du jour.

1. Désignation des arbitres pour les compétitions programmées
2. Modification du Règlement sportif
3. Arbitrage des Eliminatoires Départementaux et Régionaux
4. Formation des Arbitres

1. Désignation des arbitres

La désignation des arbitres concerne les compétitions suivantes :

- les rencontres de clubs sportifs se déroulant au boulodrome municipal de CFD (12 rencontres pour 3 équipes) programmées pendant la phase de poule,
- les concours se déroulant au boulodrome municipal de CFD ou dans d'autres boulodromes du département programmées jusqu'à fin Mars 2024.

Le calendrier des concours sur le site du CBD a été complété du nom des arbitres désignés. Les clubs sont invités à prendre contact avec l'arbitre désigné pour leur compétition.

Un ordre de mission délivré pour chaque compétition = à fournir pour assurance en cas de pb / modèle à élaborer >> S.ROURE

2. Règlement sportif

Les modifications au sein du règlement concernent les sujets suivants :

- A compter de la saison sportive 2023/2024, dans les CBD dont l'effectif licencié compétition adulte est inférieur ou égal à 300 (référence saison N -1), il est possible de déclarer une ESB 2 allant jusqu'à regrouper toutes les A.S. du CBD.
- Règlement Sportif de la Ligue M2,
- Règlement Sportif M2 = 64 équipes / concours dédiés / attribution points / chpt de France



Comité Bouliste Départemental du Puy de Dôme

Boulodrome Municipal

194 Boulevard Etienne Clémentel
63100 CLERMONT-FERRAND

- Règlement Sportif M3 = concours dédiés / accession M2 >> cf. règlement spécifique sur site Internet du CBD
- Compétitions Jeunes = OMNIUM JEUNES,
- Championnat de France Vétérans TD (32 équipes) et 4ème div. (64 équipes)
- Rencontres de clubs sportifs = 2 tirs de précision simultanés obligatoirement pour toutes les catégories.

>> document à imprimer pour chaque arbitre

3. Éliminatoires Départementaux et Régionaux

Quelques pistes de réflexion sur les modalités d'arbitrage afin d'améliorer la qualité de l'arbitrage sur certaines compétitions et réduire les frais pour les clubs organisateurs
>> à rediscuter lors de l'attribution des sites et du nombre d'inscrits

Présence de(s) arbitre(s) lors de l'organisation de la compétition par le CBD + présence du CBD sur site.

Présence de 2 arbitres à partir de 12 jeux ? ou multi- sites (quelle configuration ?) pour quelle compétition ?

- Simples
- Doubles
- Triples / Quadrettes
- Vétérans
- AS

Afin d'alléger les frais incombant au club organisateur, proposition d'une prise en charge / participation forfaitaire du CBD =

- Frais d'arbitrage ?
- Frais de déplacement (au-delà de 40kms A/R) ?
- Taxe de 10 cts par exemple / concours ou éliminatoire / joueur, pour payer les frais de déplacement >> idem taxe Jeunes

4. Formation Arbitres

Jacky : réussite examen Arbitre de Traditionnel / candidat Formation Club

Ben : réussite partielle / candidat Formation Club >> validation des 2 formations

Alain : échec

Formation Arbitre Club = sessions les 7/8 octobre et 2/3 décembre / examen fév 2024